

Graignes-Mesnil-Angot. Lotissement communal : six parcelles mises en vente



De gauche à droite : Jean-Pierre Guégan, Anthony Leroyer, de l'entreprise routière Pérez, Sébastien Carette, du bureau d'études VRD PRYTECH de Saint-Lô, et Hubert Tahot, adjoint en charge de la voirie. | Ouest-France

Le projet de construire un lotissement communal avait germé sous la mandature de Denis Small. La nouvelle équipe municipale, dirigée par Jean-Pierre Guégan, mène à bien ce dossier. La première phase du lotissement communal, situé rue Octave-Marie, vient de s'achever.

« Il s'agit d'un lotissement qui comprend six lots de 558 m² à 648 m², sur un terrain de plus de 4 000 m². Cette première phase comprenait la voirie, l'aménagement, le raccordement des réseaux souples, téléphone, Internet et fibre », explique Hubert Tahot, premier adjoint en charge de la voirie.

Le coût des travaux s'élève à environ 200 000 €. La commune a souscrit un emprunt de 150 000 € sur dix ans. Le reste est autofinancé.

Les parcelles sont mises en vente entre 23 500 € pour la plus petite et 27 500 € pour la plus grande.

L'entreprise routière Pérez, de Condé-sur-Noireau, est intervenue pour le terrassement, l'assainissement et la voirie, tandis que la SORAPEL et la SITPO effectuaient le raccordement des réseaux souples.

Lorsque des parcelles seront vendues, la deuxième phase commencera par l'enrobé, les bordures et l'aménagement paysager. Les espaces verts seront confiés à l'entreprise Lesieur, de Saint-Hilaire-Petitville.

« Nous continuons de travailler sur l'implantation d'un nouveau lotissement. Nous sommes en cours d'acquisition d'une autre parcelle, située derrière le Calvaire pour un nouveau projet qui comprendra cinq à six maisons », ajoute Jean-Pierre Guégan, maire de la commune

Renseignements auprès la mairie au 02 33 56 80 64.